

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 30233 du 23 mai 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ1810806S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 68080 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727024S) ;

Vu la décision n° 87918 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727076S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2018 :

Delage Eric NIGEND : 140 837 NLS : 8 001 023

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2018 :

Carrel Richard NIGEND : 195 312 NLS : 8 056 547

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2018 :

Bouget Cyril NIGEND : 181 614 NLS : 8 041 508

Holleville Laurent NIGEND : 139 854 NLS : 5 272 242

Léger Pascal NIGEND : 131 272 NLS : 5 293 753

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2018 :

Scherrer Ghislain NIGEND : 163 071 NLS : 8 019 883

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 mai 2018.

*Le général de division,
commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
O. GUÉRIF*